



Fraternité sacerdotale Saint-Pie X

Octobre 2025

Prieuré de l'Enfant-Jésus

Plauzat 63730 - 1 rue des écloses -

☎ : 04 73 39 11 98 @ : 63p.plauzat@fsspx.fr

Abbé Sébastien CARTIER : 06 59 10 01 98

Abbé Louis GUIONIN : 06 81 47 81 94

Clermont-Ferrand 63000 - Chapelle Notre-Dame de la Merci - 17 avenue d'Italie

Issoire 63500 - Chapelle Notre-Dame de France - 18 rue de la liberté

« Honorez bien l'Enfant-Jésus, et il ne vous manquera rien. »

CHOSE PROMISE, CHOSE DUE. UNE PREMIÈRE ENCYCLIQUE À ÉTUDIER.

Dans le précédent éditorial, il était question de **se former par le prieuré pour transmettre la foi**. Cela revient à demander l'esprit romain qui est l'esprit de Jésus communiqué par les Papes.

A cet effet, deux grands moyens sont proposés. **Par oral, les conférences** à Clermont-Ferrand présenteront la somme théologique de saint Thomas d'Aquin grâce au bon travail du Père PÈGUES. **Par écrit, le bulletin** expose chaque mois une encyclique pour rendre accessible ou simplement attrayante la lecture du Magistère de l'Église.

L'ambition de cette étude a **quatre objectifs** : vaincre l'ignorance en matière religieuse pour se former, expliciter la révélation divine pour méditer, transmettre la foi au prochain pour convertir ou sanctifier, rendre grâce à Monseigneur LEFEBVRE pour son aide.

En ce mois d'octobre, quoi de plus évident que d'aborder **la dévotion au Très Saint Rosaire** !

Le Pape Léon XIII offre la série de onze encycliques sur le Rosaire classées par ordre chronologique.

- *Supremi apostolatus*, 1^{er} septembre 1883, sur le Très saint Rosaire et la consécration de l'année 1883 au Rosaire
- *Superiore Anno*, 30 août 1884, concernant les prières à réciter pendant le mois d'octobre
- *Vi è Ben Noto*, 20 septembre 1887
- *Octobri Mense*, 22 septembre 1891

- *Magnae Dei Matris*, 8 septembre 1892
- *Laetitia Sanctae*, 8 septembre 1893
- *Iucunda Semper Expectatione*, 8 septembre 1894
- *Adiutricem populi*, 5 septembre 1895
- *Fidentem Piumque Animum*, 20 septembre 1896
- *Augustissimae Virginis Mariae*, 12 septembre 1897
- *Diuturni Temporis*, 5 septembre 1898, à l'occasion du mois du Rosaire.

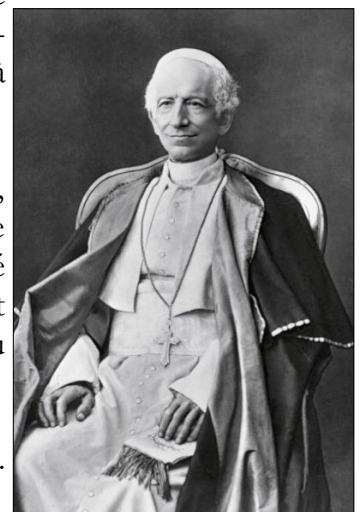
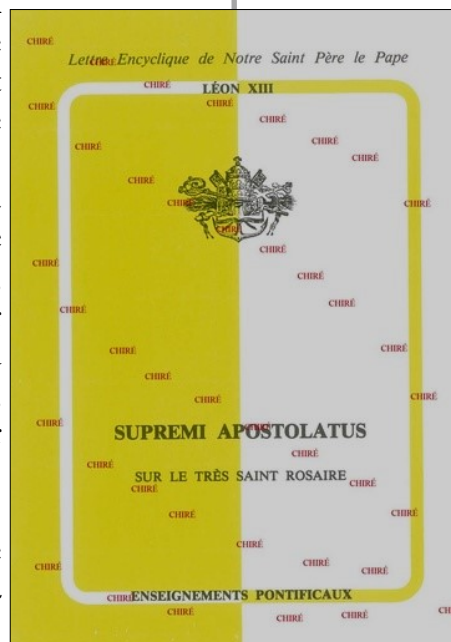
En plus de ces encycliques, le pape Léon XIII a publié d'autres documents sur le Rosaire :

- Le Bref Pontifical *Salutaris Ille Spiritus* (24 décembre 1883) pour exhorter à la prière quotidienne du Rosaire.
- Le Décret de la Congrégation des Rites sur la fête de N.-D. du Rosaire (11 septembre 1887).
- La Lettre apostolique *Parta Humano Generi* (8 septembre 1901), relative à la consécration du sanctuaire

Notre-Dame du Rosaire, à Lourdes.

Pour aider le lecteur, le texte intégral de l'encyclique est parsemé de titres en gras avant d'aborder un nouveau paragraphe.

Bonne lecture.



Intention d'octobre 2025 : Pour la conversion des païens et les missionnaires

Dates et fêtes	Plauzat	Clermont-Ferrand	Issoire
Mercredi 1 - De la férie, <i>Mémoire de Saint Rémi</i>		18h30 Messe <i>abbé S. Cartier</i> 19h15 Conférence pour adultes	18h00 Messe <i>abbé Guionin</i>
Jeudi 2 - Les Saints Anges Gardiens <i>Mémoire de Saint Etienne.</i>		18h30 Messe <i>abbé S. Cartier</i>	18h00 Messe <i>abbé Guionin</i>
Vendredi 3 - Sainte Thérèse de l'Enfant - Jésus 1er vendredi du mois		18h30 Messe <i>abbé S. Cartier</i> 19h15 Salut du T.S.S.	 18h00 Messe <i>abbé Guionin</i> 18h45 Salut du T.S.S.
Samedi 4 - St François d'Assise 1er samedi du mois		18h30 Messe <i>abbé Guionin</i>	11h00 Messe <i>abbé S. Cartier</i>
Dimanche 5 - Solennité de N.-D. du St Rosaire 17ème Dimanche après la Pentecôte	 Prière des Mamans de Lu	10h30 Messe <i>ab. Guionin</i> <i>Confessions ab. S. Cartier</i>	8h30 Messe <i>ab. S. Cartier</i> <i>Confessions ab. Guionin</i>
Lundi 6 - Saint Bruno	11h Messe <i>ab. Cartier</i>		
Mardi 7 - Notre-Dame du St Rosaire, <i>Mémoire de Saint Marc.</i>	11h Messe <i>ab. Cartier</i>	SOIRÉE AU PRIEURÉ : 20h00 conférence spirituelle 20h30 Complies– 20h45 Adoration jusqu'à 22h00	
Mercredi 8 - Ste Brigitte de Suède, <i>Mémoire de Saint Serge et des Compagnons.</i>		18h30 Messe <i>abbé S. Cartier</i>	18h00 Messe <i>abbé Guionin</i>
Jeudi 9 - St Jean Léonardi, <i>Mémoire des SS. Denis, Rustique et Eleuthère.</i>		18h30 Messe <i>abbé abbé Guionin</i>	18h00 Messe <i>abbé S. Cartier</i>
Vendredi 10 - St François de Borgia		18h30 Messe <i>abbé S. Cartier</i>	<i>Catéchisme enfants 15h30 (Ecole)</i> 18h00 Messe <i>abbé Guionin</i>
Samedi 11 - Maternité divine de Marie	11h Messe <i>ab. Guionin</i>		
Dimanche 12 - 18ème Dimanche après la Pentecôte		9h00 Baptême de Florentin et de Léanne 10h30 Messe <i>ab. S. Cartier</i> <i>Confessions ab. Guionin</i>	Messe 8h30 <i>ab. Guionin</i> Attention : pas de confessions pendant la messe
Lundi 13 - Saint Edouard	11h Messe <i>ab. Cartier</i>	Journée de la Croisade du rosaire	
Mardi 14 - St Calixte Ier	11h Messe <i>ab. Cartier</i>	19h30 Cercle MCF de Clermont-Ferrand	
Mercredi 15 - Ste Thérèse d'Avila		18h30 Messe <i>abbé S. Cartier</i> 19h15 Conférence pour adultes	18h00 Messe <i>abbé Guionin</i>
Jeudi 16 - Ste Hewige		18h30 Messe <i>abbé abbé Guionin</i>	18h00 Messe <i>abbé S. Cartier</i>
Vendredi 17 - Ste Marguerite-Marie		18h30 Messe <i>abbé S. Cartier</i>	<i>Catéchisme enfants 15h30 (Ecole)</i> 18h00 Messe <i>abbé Guionin</i>
Samedi 18 - Saint Luc	11h Messe <i>ab. Guionin</i>		
Dimanche 19 - 19ème Dimanche après la Pentecôte		10h30 Messe <i>ab. Guionin</i> <i>Confessions ab. S. Cartier</i>	8h30 Messe <i>ab. S. Cartier</i> <i>Confessions ab. Guionin</i>
Lundi 20 - Saint Jean de Kenty	11h Messe <i>ab. Guionin</i>		
Mardi 21 - De la férie, <i>St Hilarion, Ste Ursule et ses Compagnes.</i>	11h Messe <i>ab. Guionin</i>	10h Cercle Sainte Marthe (prieuré):	
Mercredi 22 - De la férie		18h30 Messe <i>abbé S. Cartier</i> Cercle Saint Austremonie	18h00 Messe <i>abbé Guionin</i>
Jeudi 23 - St Antoine-Marie Claret		18h30 Messe <i>abbé abbé S. Cartier</i>	18h00 Messe <i>abbé Guionin</i>
Vendredi 24 - St Raphaël Archange		18h30 Messe <i>abbé S. Cartier</i>	
Samedi 25 - De la férie, <i>Mémoire des SS. Chrysanthé et Darie.</i>	11h Messe <i>S. Cartier</i>	PELERINAGE A LOURDES	
Dimanche 26 - Fête du Christ-Roi	 Pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes	10h30 Messe <i>ab. S. Cartier</i>	8h30 Messe <i>ab. S. Cartier</i> Attention : pas de confessions pendant la messe
Lundi 27 - De la férie	11h Messe		
Mardi 28 - St Simon, St Jude	11h Messe		
Mercredi 29 - De la férie		18h30 Messe <i>abbé S. Cartier</i>	18h00 Messe <i>abbé Guionin</i>
Jeudi 30 - De la férie		18h30 Messe <i>abbé abbé Guionin</i>	18h00 Messe <i>abbé S. Cartier</i>
Vendredi 31 - De la férie	Jeûne conseillé	18h30 Messe <i>abbé S. Cartier</i>	18h00 Messe <i>abbé Guionin</i>

SUPREMI APOSTOLATUS OFFICIO
LETTRE ENCYCLIQUE DE SA SAINTETÉ LE
PAPE LÉON XIII
SUR LE TRÈS SAINT ROSAIRE

*A tous nos Vénérables Frères les Patriarches, Primats,
Archevêques et Evêques du monde catholique,
en grâce et communion avec le Siège Apostolique.*

Vénérables Frères Salut et Bénédiction Apostolique,



***Le devoir du Très Saint Père
sur son Église...***

Le devoir du suprême apostolat qui Nous a été confié, et la condition particulièrement difficile des temps actuels, Nous avertissent chaque jour instamment, et pour ainsi dire Nous pressent impérieusement, de veiller avec d'autant plus de soin à la garde et à l'intégrité de l'Eglise que les calamités dont elle souffre sont plus grandes. C'est pourquoi autant qu'il est en Notre pouvoir, en même temps que Nous Nous efforçons par tous les moyens de défendre les droits de l'Eglise comme de prévoir et de repousser les dangers qui la menacent et qui l'assaillent, Nous mettons aussi Notre plus grande diligence à implorer l'assistance des secours divins, avec l'aide seule desquels Nos labeurs et Nos soins peuvent aboutir.

***...avec la protection maternelle
de la Très Sainte Vierge Marie...***

A cette fin, Nous estimons que rien ne saurait être plus efficace et plus sûr que de Nous rendre favorable, par la pratique religieuse de son culte, la sublime Mère de Dieu, la Vierge Marie, dépositaire souveraine de toute paix et dispensatrice de toute grâce, qui a été placée par son divin Fils au faite de la gloire et de la puissance, afin d'aider du secours de sa protection les hommes s'acheminant, au milieu des fatigues et des dangers, vers la Cité Eternelle.

***...par la récitation toute spéciale
du Très Saint Rosaire.***

C'est pourquoi, à l'approche des solennels anniversaires qui rappellent les bienfaits nombreux et considérables qu'a valus au peuple chrétien la dévotion du Saint Rosaire, Nous voulons que cette année, cette dévotion soit l'objet d'une attention toute particulière dans le monde catholique en l'honneur de la Vierge Souveraine, afin que, par son intercession, nous obtenions de son divin Fils un heureux adoucissement et un terme à nos maux. Aussi, avons-Nous pensé, Vénérables Frères, à Vous adresser ces lettres, afin que Notre dessein Vous étant connu, Votre autorité et Votre zèle excitent la piété des peuples à s'y conformer religieusement.

***L'Eglise catholique a toujours eu confiance
en Marie, la Mère de Dieu.***

Ce fut toujours le soin principal et solennel des catholiques de se réfugier sous l'égide de Marie et de s'en remettre à sa maternelle bonté dans les temps troublés et dans les circonstances périlleuses.

Cela prouve que l'Eglise catholique a toujours mis, et avec raison, en la Mère de Dieu, toute sa confiance et toute son espérance. En effet, la Vierge exempte de la souillure originelle, choisie pour être la Mère de Dieu, et par cela même associée à lui dans l'œuvre du salut du genre humain, jouit auprès de son Fils d'une telle faveur et d'une telle puissance que jamais la nature humaine et la nature angélique n'ont pu et ne peuvent les obtenir. Aussi, puisqu'il lui est doux et agréable par-dessus toute chose d'accorder son secours et son assistance à ceux qui les lui demandent, il n'est pas douteux qu'elle ne veuille, et pour ainsi dire qu'elle ne s'empresse d'accueillir les vœux que lui adressera l'Eglise universelle.

Le recours à Marie a toujours porté ses fruits dans l'histoire de l'Eglise.

Cette piété, si grande et si confiante envers l'Auguste Reine des cieux, n'a jamais brillé d'un éclat aussi resplendissant que quand la violence des erreurs répandues, ou une corruption intolérable des mœurs, ou les attaques d'adversaires puissants, ont semblé mettre en péril l'Eglise militante de Dieu. L'histoire ancienne et moderne et les fastes les plus mémorables de l'Eglise, rappellent le souvenir des supplications publiques et privées à la Mère de Dieu, ainsi que les secours accordés par Elle, et en maintes circonstances la paix et la tranquillité publiques obtenues par sa divine intervention. De là ces qualifications d'Auxiliatrice, de Bienfaitrice, et de Consolatrice des chrétiens, de Reine des armées, de Dispensatrice de la victoire et de la paix, dont on l'a saluée. Entre tous ces titres, est surtout remarquable et solennel celui qui lui vient du Rosaire, et par lequel ont été consacrés à perpétuité les insignes bienfaits dont lui est redevable le nom de chrétien.

Saint Dominique et la victoire religieuse contre les Albigeois.



Aucun de Vous n'ignore, Vénérables Frères, quels tourments et quels deuils ont apportés à la sainte Eglise de Dieu, vers la fin du XII^e siècle, par les hérétiques Albigeois qui, enfantés par la secte des derniers Manichéens, ont couvert le midi de la

France et tous les autres pays du monde latin de leurs pernicieuses erreurs. Portant partout la terreur de leurs armes, ils étendaient partout leur domination par le meurtre et les ruines. Contre ce fléau, Dieu a suscité, dans sa miséricorde, l'insigne père et fondateur de l'Ordre dominicain. Ce héros, grand par l'intégrité de sa doctrine, par l'exemple de ses vertus, par ses travaux apostoliques, s'avança contre les ennemis de l'Eglise catholique, animé de l'Esprit d'en haut; non avec la violence et avec les armes, mais avec la foi la plus absolue en cette dévotion du Saint Rosaire que le premier il a divulguée et que ses enfants ont portée aux quatre coins du monde. Il prévoyait, en effet, par la grâce divine, que cette dévotion, comme un puissant engin de guerre, mettrait en fuite les ennemis et confondrait leur audace et leur folle impiété. Et c'est ce qu'a, en effet, justifié l'événement.

Grâce à cette nouvelle manière de prier, acceptée et ensuite mise régulièrement en pratique, par l'institution de l'Ordre du saint Père Dominique, la piété, la bonne foi, la concorde commencèrent à reprendre racine, et les projets des hérétiques, ainsi que leurs artifices, à tomber en ruines. Grâce à elle encore, beaucoup d'égarés ont été ramenés à la voie droite ; et la fureur des impies a été réfrénée par les armes catholiques qui avaient été levées pour repousser la force par la force.

Saint Pie V et la victoire militaire contre les Turcs mahométans.

L'efficacité et la puissance de cette prière ont été aussi expérimentées au XVI^e siècle, alors que les armées innombrables des Turcs étaient à la veille d'imposer le joug de la superstition et de la barbarie à presque toute l'Europe. Dans ce temps, le Souverain Pontife saint Pie V, après avoir réveillé chez tous les princes chrétiens le sentiment de la défense commune, s'attacha surtout et par tous les moyens à rendre propice et secourable au nom chrétien la toute-puissante Mère de Dieu, en l'implorant par la récitation du Rosaire. Ce noble exemple, offert en ces jours à la terre et aux cieux, rallia tous les esprits et persuada tous les cœurs. Aussi les fidèles du Christ, décidés à verser leur sang et à sacrifier leur vie pour le salut de la religion et de leur patrie, marchaient sans souci du nombre aux ennemis massés non loin du golfe de Corinthe ; pendant que les invalides, pieuse armée de suppliants, imploraient Marie, saluaient Marie, par la répétition des formules du Rosaire et demandaient la victoire de ceux qui combattaient.



La Souveraine ainsi suppliée ne resta pas sourde, car l'action navale s'étant engagée auprès des îles Echinades (Curzolaires) la flotte des chrétiens, sans éprouver elle-même de grandes pertes, remporta une insigne victoire et anéantit les forces ennemies.

C'est pourquoi le même Souverain et saint Pontife, en reconnaissance d'un bienfait si grand, a voulu qu'une fête en l'honneur de Marie Victorieuse, consacrât la mémoire de ce combat mémorable. Grégoire XIII a consacré cette fête en l'appelant fête du Saint Rosaire.

De même, dans le dernier siècle, d'importants succès furent remportés sur les forces turques, soit à Temesvar, en Pannonie, soit à Corcyre, et ils coïncidèrent avec des jours consacrés à la Sainte Vierge Marie et avec la clôture des prières publiques célébrées par la récitation du Rosaire.

Le développement de la dévotion du Très Saint Rosaire par les papes.

Par conséquent, puisqu'il est bien reconnu que cette formule de prière est particulièrement agréable à la Sainte Vierge, et qu'elle est surtout propre à la défense de l'Eglise et du peuple chrétien en même temps qu'à attirer toutes sortes de bienfaits publics et particuliers, il n'est pas

surprenant que plusieurs autres de nos prédécesseurs se soient attachés à la développer et à la recommander par des éloges tout spéciaux.

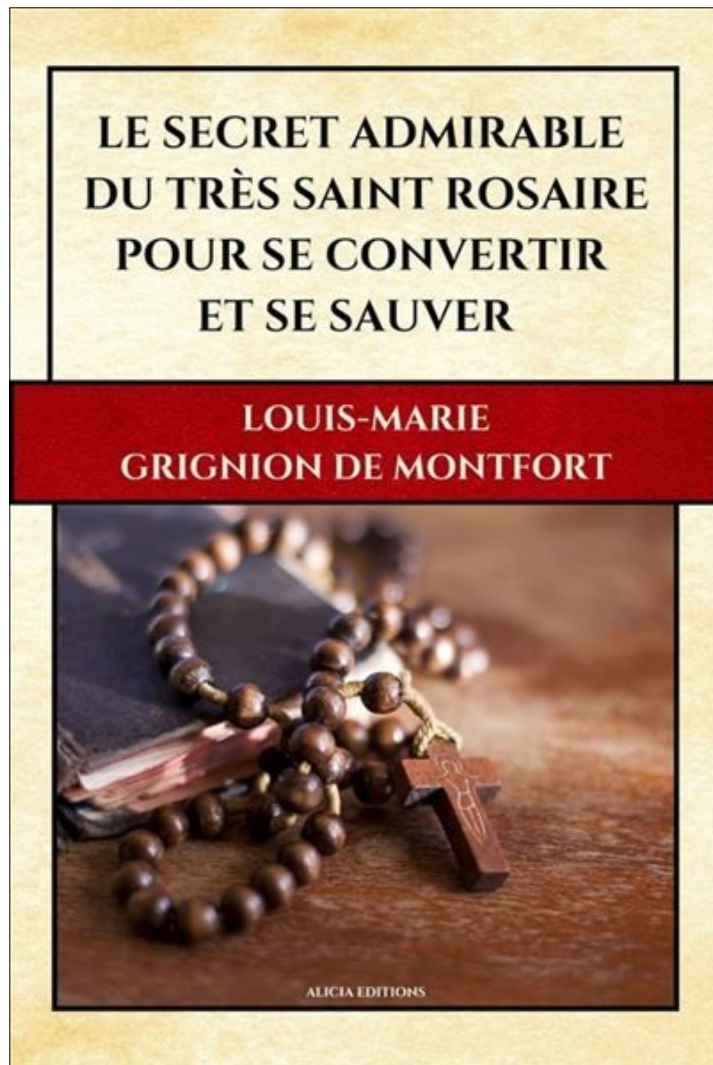
Ainsi Urbain IV a attesté que, chaque jour, le Rosaire procurait des avantages au peuple chrétien. Sixte IV a dit que cette manière de prier est avantageuse à l'honneur de Dieu et de la Sainte Vierge, et particulièrement propre à détourner les dangers menaçant le monde ; Léon X a déclaré qu'elle a été instituée contre les hérésiarques et les hérésies pernicieuses ; et Jules III l'a appelée la gloire de l'Eglise. Saint Pie V a dit aussi, au sujet du Rosaire, que, dans la divulgation de cette sorte de prières, les fidèles ont commencé à s'échauffer dans la méditation, à s'enflammer dans la prière, puis sont devenus d'autres hommes ; les ténèbres de l'hérésie se sont dissipées, et la lumière de la foi catholique a brillé de tout son éclat. Enfin, Grégoire XIII a déclaré à son tour que le Rosaire avait été institué par Saint Dominique, pour apaiser la colère de Dieu et implorer l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie.

Le pape Léon XIII recourt au Très Saint Rosaire dans un monde chrétien menacé.

Guidé par cette pensée et par les exemples de nos prédécesseurs Nous avons cru tout à fait opportun d'établir pour la même cause, en ce temps, des prières solennelles, et de tâcher, au moyen de prières solennelles adressées à la Sainte Vierge par la récitation du Rosaire, d'obtenir de son Fils Jésus-Christ un semblable secours contre les dangers qui Nous menacent. Vous voyez, Vénérables Frères, les graves épreuves auxquelles l'Eglise est journellement exposée : la piété chrétienne, la moralité publique, la foi elle-même qui est le bien suprême et le principe de toutes les autres vertus, tout cela est chaque jour menacé des plus grands périls.

Non seulement Vous savez combien cette situation est difficile et combien Nous en souffrons, mais encore Votre charité Vous en a fait éprouver avec Nous les sympathiques angoisses. Car c'est une chose des plus douloureuses et des plus lamentables de voir tant d'âmes rachetées par le Sang de Jésus-Christ arrachées au salut par le tourbillon d'un siècle égaré, et précipitées dans l'abîme et dans une mort éternelle. Nous avons, de nos jours, autant besoin du secours divin qu'à l'époque où le grand Dominique leva l'étendard du Rosaire de Marie à l'effet de guérir les maux de son époque.

Ce grand Saint, éclairé par la lumière céleste, entrevit clairement que, pour guérir son siècle, aucun remède ne serait plus efficace que celui qui ramènerait les hommes à Jésus-Christ, qui est la voie la vérité et la vie, et les pousserait à s'adresser à cette Vierge, à qui il est donné de détruire toutes les hérésies, comme à leur patronne auprès de Dieu.



La formule du Saint-Rosaire a été composée de telle manière par saint Dominique, que les mystères de Notre salut y sont rappelés dans leur ordre successif, et que cette manière de méditation est entremêlée et comme entrelacée par la prière de la Salutation angélique, et par une oraison jaculatoire à Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous qui cherchons un remède à des maux semblables, Nous avons le droit de croire qu'en Nous servant de la même prière qui a servi à saint Dominique pour faire tant de bien à tout le monde catholique, Nous pourrions voir disparaître de même les calamités dont souffre Notre époque.

Non seulement Nous engageons vivement tous les chrétiens à s'appliquer soit en public, soit dans leur demeure particulière et au sein de leur

famille, à réciter ce pieux office du Rosaire et à ne pas cesser ce saint exercice, mais Nous désirons que spécialement LE MOIS D'OCTOBRE DE CETTE ANNÉE soit consacré entièrement à la Sainte Reine du Rosaire. Nous décrétons et Nous ordonnons que, dans tout le monde catholique, pendant cette année, on célèbre solennellement par des services spéciaux et splendides, les offices du Rosaire.

Qu'ainsi donc, à partir du premier jour du mois d'octobre prochain jusqu'au second jour du mois de novembre suivant, dans toutes les paroisses, et, si l'autorité le juge opportun et utile, dans toutes les autres églises ou chapelles dédiées à la Sainte Vierge, on récite cinq dizaines du Rosaire, en y ajoutant les Litanies Laurétanes.

Nous désirons que le peuple accoure à ces exercices de piété et qu'en même temps l'on dise la messe et l'on expose le Saint Sacrement, et que l'on donne ensuite avec la Sainte Hostie la bénédiction à la pieuse assemblée. Nous approuvons beaucoup que les confréries du Saint Rosaire de la Vierge fassent, conformément aux usages antiques, des processions solennelles à travers les villes, afin de glorifier publiquement la Religion.

Cependant si, à cause des malheurs des temps, dans certains lieux, cet exercice public de la religion n'était pas possible, qu'on le remplace par une visite assidue aux églises, et qu'on fasse éclater la ferveur de sa piété par un exercice plus diligent encore des vertus chrétiennes.

Le pape Léon XIII accorde des privilèges à la récitation du Très Saint Rosaire.

En faveur de ceux qui doivent faire ce que Nous avons ordonné ci-dessus, il Nous plaît d'ouvrir les célestes trésors de l'Eglise pour qu'ils y puisent à la fois les encouragements et les récompenses de leur piété. Donc, à tous ceux qui, dans l'intervalle de temps désigné, auront assisté à l'exercice de la récitation publique du Rosaire avec les Litanies, et auront prié selon Notre intention, Nous concédons sept années et sept quarantaines d'indulgences applicables à toutes fins. Nous voulons également faire jouir de cette faveur ceux qu'une cause légitime aura empêchés de concourir à ces prières publiques dont Nous venons de parler, pourvu que, dans leur particulier, ils se soient consacrés à ce pieux exercice et qu'ils aient prié Dieu selon Notre intention.

Nous absolvons de toute coulpe ceux qui dans le temps que nous venons d'indiquer, auront au moins deux fois, soit publiquement dans les temples sacrés, soit dans leurs maisons (par suite d'excuses légitimes) pratiqué ces pieux exercices et qui, après s'être confessés, se seront approchés de la Sainte Table. Nous accordons encore la pleine remise de leurs fautes à ceux qui, soit dans ce jour de la fête de la Bienheureuse Vierge du Rosaire, soit dans les huit jours suivants, après avoir également épuré leur âme par une salutaire confession, se seront approchés de la Table du Christ, et auront dans quelque temple prié à Notre intention Dieu et la Sainte Vierge pour les nécessités de l'Eglise.

Agissez donc, Vénérables Frères ! Plus

Vous avez à cœur l'honneur de Marie et le salut de la société humaine, plus Vous devez Vous appliquer à nourrir la piété des peuples envers la grande Vierge, à augmenter leur confiance en Elle. Nous considérons qu'il est dans les desseins providentiels que, dans ces temps d'épreuves pour l'Eglise, l'ancien culte envers l'auguste Vierge fleurisse plus que jamais dans l'immense majorité du peuple chrétien.

Que maintenant, poussées par Nos exhortations, enflammées par Vos appels, les nations chrétiennes recherchent avec une ardeur de jour en jour plus grande la protection de Marie ; qu'elles s'attachent de plus en plus à l'habitude du Rosaire, à ce culte que Nos ancêtres avaient la coutume de pratiquer, non seulement comme un remède toujours présent à leurs maux, mais comme un noble ornement de la piété chrétienne.

Le chapelet de la Vierge Marie



Le chapelet est composé d'une croix et de cinquante neuf grains qui correspondent chacun aux prières indiquées sur le schéma. Commencer par le signe de la Croix : "Au nom du Père..." puis dire le, "Je crois en Dieu" suivi de trois "Je vous salue Marie" en l'honneur de la Sainte Trinité, et d'un "Gloire au Père..." : ensuite méditer chaque Mystère en commençant par un Notre Père, suivi de dix "Je vous salue Marie" et achever par un "Gloire au Père".

Dans cette prière, biblique par excellence, la méditation est nécessaire. La méditation est comme le regard que Marie porte sur la vie de son Fils, qui est aussi son Dieu et son Sauveur, et cette grâce, elle vous la partage, au gré des "Je vous salue Marie".

Le Chapelet est la méditation de 5 mystères, le Rosaire est l'ensemble des 20 mystères

Diagram labels (from top to bottom):

- 1 Gloire au Père
- 1 Notre Père suivi de 10 Je vous salue Marie
- 1 Gloire au Père
- 1 Notre Père suivi de 10 Je vous salue Marie
- 1 Gloire au Père
- 3 Je vous salue Marie
- 1 Notre Père
- Je crois en Dieu

La Patronne céleste du genre humain exaucera ces prières et ces supplications, et Elle accordera facilement aux bons la faveur de voir leurs vertus s'accroître, aux égarés celle de revenir au bien et de rentrer dans la voie du salut, elle obtiendra que le Dieu vengeur des crimes, inclinant vers la clémence et la miséricorde, rende au monde chrétien et à la société, tout péril étant désormais écarté, cette tranquillité si désirable.

Encouragé par cet espoir, Nous supplions Dieu, par l'entremise de Celle dans laquelle il a mis la plénitude de tout bien, Nous le supplions de toutes Nos forces de répandre sur Vous, Vénérables Frères, ses faveurs célestes. Et comme gage de Notre bienveillance, Nous Vous donnons de tout Notre cœur, à Vous, à Votre clergé et aux peuples commis à Vos soins, la bénédiction apostolique.

*Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 1^{er} septembre 1883,
sixième année de Notre Pontificat.*

Abbé
P. Troadec

Méditations du rosaire

VIA ROMANA



Fraternité
Sacerdotale Saint-Pie X

Pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes

Les 25, 26, 27 octobre 2025

Organisation : École Saint-Michel-Garicoitz
christroilourdes@gmail.com
07.81.72.55.55

Inscriptions des malades et bénévoles :
(logement possible à l'Accueil Notre-Dame)
02.40.06.51.68

Hébergements : consulter la liste des hôtels
sur laportelatine.org

Réservation Hôpital (préciser : pèlerin de la FSSPX)
05.62.42.80.40 hospital@lourdes-france.com

Réservation Ave Maria (préciser : pèlerin de la FSSPX)
05.62.94.24.88 ave.maria@lourdes-france.com

Les mystères joyeux



1. L'Annonciation

MEDITATION : « L'ange entra chez elle, et dit : « Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous. » (Luc I, 28)



2. La Visitation

MEDITATION : « Or, dès qu'Elisabeth eut entendu la salutation de Marie, elle s'écria : « Vous êtes bénie entre les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni. » (Luc I, 41-42)



3. La Naissance de Jésus

MEDITATION : « Et elle mit au monde son Fils premier-né, l'enveloppa de langes et le couvra dans une crèche, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie. » (Luc II, 7)



4. La Présentation

MEDITATION : « Puis, lorsque les jours de leur purification furent accomplis, selon la loi de Moïse, Marie et Joseph portèrent l'Enfant à Jérusalem pour le présenter au Seigneur. » (Luc II, 22)



5. Le Recouvrement

MEDITATION : « Au bout de trois jours, ils le trouvèrent dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant. » (Luc II, 46)

Les mystères douloureux



1. L'Agonie au jardin des oliviers

MEDITATION : « Et se trouvant en agonie, il pria plus instamment, et sa sueur devint comme des gouttes de sang découlant jusqu'à terre. Après avoir prié, il se leva et vint vers les disciples, qu'il trouva endormis de tristesse. » (Luc XXII, 44-45)



2. La Flagellation de Jésus

MEDITATION : Pilate enleva Jésus et le fit fouetter. « Mais lui, il a été transpercé à cause de nos péchés, broyé à cause de nos iniquités ; le châtiment qui nous donne la paix a été sur lui, et c'est par ses meurtrissures que nous sommes guéris. » (Isaïe LIII, 5)



3. Le Couronnement d'Épines

MEDITATION : « L'ayant dépouillé de ses vêtements, ils jetèrent sur lui un manteau d'écarlate. Ils tressèrent une couronne d'épines, qu'ils posèrent sur sa tête, et lui mirent un roseau dans la main droite. » (Matthieu XXVII, 28-29)



4. Le Portement de la Croix

MEDITATION : « Jésus, portant sa croix, arriva hors de la ville au lieu nommé Calvaire, en Hébreu Golgotha. » (Jean XIX, 17)



5. La Crucifixion

MEDITATION : « Et Jésus s'écria d'une voix forte : « Père, je remets mon esprit entre vos mains. En disant ces mots, il expira. » (Luc XXIII, 46)

Les mystères glorieux



1. La Résurrection

MEDITATION : « Il est ressuscité, il n'est point ici, voici le lieu où on l'avait mis. » (Marc XVI, 6)



2. L'Ascension

MEDITATION : « Après leur avoir ainsi parlé, le Seigneur Jésus fut enlevé au ciel, et s'assit à la droite de Dieu. » (Marc XVI, 19)



3. La Pentecôte

MEDITATION : « Tout à coup il vint du ciel un bruit comme celui d'un vent qui souffle avec force et il remplit toute la maison où ils étaient assis. » (Actes II, 2)



4. L'Assomption de la très sainte Vierge

MEDITATION : « J'ai pris racine au milieu du peuple glorifié dont l'héritage est le partage de mon Dieu, et j'ai établi ma demeure dans l'assemblée des saints. » (Le Siracide XXIV, 16)



5. Le Couronnement de Marie

MEDITATION : « Puis il parut dans le ciel un grand signe : une femme revêtue du soleil, la lune sous ses pieds, et une couronne de douze étoiles sur sa tête. » (Apocalypse XII, 1)